



CENTURY 21

**INFORMATION REQUISE PAR LE NOTAIRE : un formulaire pour chaque vendeur**

Propriété vendue : \_\_\_\_\_

Prénom et nom: \_\_\_\_\_

Femme       Homme       Autre : \_\_\_\_\_

Adresse actuelle si différente : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Occupation : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone résidence : \_\_\_\_\_ Cellulaire : \_\_\_\_\_

Nouvelle adresse sera : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Statut marital :**       Célibataire, jamais marié (e)       Marié (e)

Nom du conjoint (e) : \_\_\_\_\_

Date du mariage : \_\_\_\_\_ Ville du mariage : \_\_\_\_\_

J'ai signé un contrat de mariage devant notaire (fournir le contrat de mariage)

Nous avons été mariés à l'extérieur du Canada mais nous habitons les deux au Québec

Divorcé (é) (Fournir le jugement de divorce)

Veuve, Veuf (Fournir le certificat de décès)

Nom du conjoint (e): \_\_\_\_\_

Date du décès : \_\_\_\_\_



CENTURY 21

### Instructions additionnelles pour les successions :

Si vous vendez la propriété au nom d'une succession ou l'avez acquise par succession légale, vous devez fournir les documents suivants au notaire dans les plus brefs délais:

- a) Certificat de décès,
- b) Testament (si applicable),
- c) Recherche testamentaire (consulter un notaire ou un avocat),
- d) La déclaration de transmission,
- e) Le contrat de mariage du défunt dans le cas d'un mariage en séparation de biens.

Vous pouvez également demander au notaire responsable de la succession de communiquer directement avec le notaire de la vente de la propriété.

### Information sur l'hypothèque :

Institution bancaire, branche, adresse de votre hypothèque ou ligne de crédit :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Solde approximatif : \_\_\_\_\_ \$

Si la propriété vendue est une copropriété, donner le contact de l'administrateur du Syndic

Nom : \_\_\_\_\_

Fax : \_\_\_\_\_ Courriel: \_\_\_\_\_

### Chauffage et électricité:

1- La propriété vendue avec réservoir de mazout? ( ) Bombonne de propane? ( )

2- Si l'équipement est loué, donner le nom du fournisseur et une copie du contrat :

\_\_\_\_\_



CENTURY 21

**Lorsque la date de la signature de vente diffère de la date d'occupation:**

Si les clés sont remises après la signature de l'acte de vente et que vous occupez la propriété par la suite, vous devrez avoir une assurance responsabilité civile et fournir le document au notaire. Contactez votre assureur pour modifier votre police actuelle en tant que propriétaire afin d'être protégé. Demandez à votre assureur de faire parvenir la preuve d'assurance au notaire.

**Aide-mémoire et documents à envoyer au notaire avant la signature de l'acte de vente.**

- 1\_Si vous êtes divorcé (e), faire parvenir le jugement de divorce.
- 2\_Si vous êtes mariés (es) en séparation de biens, faire parvenir le contrat de mariage.
- 3\_Apporter 2 documents d'identification avec photo, à la signature de l'acte de vente.
- 4\_Si vous êtes veuf (veuve) apportez le certificat de décès.
- 5\_Réservez à l'avance votre rendez-vous au notaire, le délai peut aller jusqu'à 5 semaines.
- 6\_Les frais de notaire pour la quittance hypothécaire sont approximativement de 475.00 \$ excluant les frais de publication au registre foncier et les taxes (TPS-TVQ).
- 7\_Le notaire doit garder une copie des originaux du certificat de localisation et de la déclaration de copropriété dans ses dossiers. Les photocopies ne sont pas acceptées.
- 8\_Fournir au notaire les originaux de tous les titres de propriétés en votre possession.
- 9\_Envoyer une copie du dernier relevé hypothécaire avec l'adresse de l'institution bancaire.
- 10\_Envoyer une copie du dernier relevé du fournisseur de mazout ou propane, et les contrats de location d'équipement, si applicable.
- 12\_Communiquer avec Hydro-Québec et autres services (câble, internet, téléphone, système d'alarme, etc.) pour les aviser des dates de départ et d'occupation.
- 13\_Si votre chauffe-eau est loué, en aviser également le fournisseur. (ex.: Hydro-Solution)